

N° **ABMED/2026D/8493/DLVS/SSMUR/SA**

Cotonou, le 15-10-2026

ALERTE

(Pour large diffusion)

Du **Directeur Général**

A l'attention de :

☒	Membres de la Commission Nationale
☒	Ordre des Pharmaciens
☒	Ordre des Médecins
☒	Grossistes-Répartiteurs
☒	Fabricants
☒	Syndicats
☒	DGCI
☒	DNSP
☒	Pharmaciens d'officine
☒	Programmes
☒	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
☒	OMS
☒	Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou
☒	ARS
☒	DGMHED

☒	ANSSP
☒	DDS
☒	SNIGS
☒	ANCQ
☒	INMES
☒	ROBS
☒	Association des Consommateurs
☒	CNHU
☒	CHD
☒	Hôpitaux de zones
☒	Ordre National des Sages- Femmes
☒	DCSSA
☒	PSSP
☒	Conseil de surveillance
☒	FSS

Objet : Mise en quarantaine des lots de la spécialité **TOCFIM (Céfixime 100mg/5mL) poudre pour suspension orale flacon de 60 ml**

Référence : Retrait de lot N° ABMED/2026D/5033/DLVS/SSMUR/SA du 16 juin 2026

Texte : À la suite de l'alerte ci-dessus référencée, relative au retrait d'un lot de la spécialité **TOCFIM (Céfixime 100 mg/5 mL), poudre pour suspension orale, flacon de 60 mL**, du **laboratoire Acton Pharma Pvt. Ltd.**, l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed) procède à la mise en quarantaine de tous les lots de ladite spécialité disponible sur le marché, afin de permettre la réalisation d'investigations complémentaires. Aussi, voudrais-je, par la présente, inviter tous les établissements pharmaceutiques et toutes les structures sanitaires à retirer, sans délai, les boîtes de ladite spécialité et à mettre en quarantaine les stocks concernés en attendant les résultats des investigations.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente alerte.

Le Directeur général



Document signé
numériquement par
Yossounon CHABI
le 19/10/2026 à
09:08:01

Ampliations:

- MS : ATCR
- Acton Pharma Pvt. Ltd.